

Intervenir sur la transmission intergénérationnelle des conduites addictives

Éric Breton,
professeur,
Élodie David,
ingénieure d'étude,
École des hautes études en santé publique (EHESP),
Clotilde Couderc,
responsable du pôle recherche,
Gaëlle Dutordoir,
cheffe de projet prévention,
Addictions France.

L'ESSENTIEL

► Le programme *Une affaire de famille !* vise à briser le cycle des souffrances familiales pour prévenir les addictions. Les participants acquièrent une meilleure compréhension de leur histoire familiale, des mécanismes de répétition ; ils sont alors plus à même de protéger leur descendance. Son évaluation montre des résultats prometteurs sur les relations familiales, le bien-être et les conduites addictives.

Développé à la fin des années 1990 par Line Caron, addictologue québécoise spécialiste en prévention et promotion de la santé, *Une affaire de famille !* repose sur le postulat qu'une partie des troubles addictifs sont générés par les souffrances familiales. Ce programme a été déployé par Addictions France depuis 2012 en Normandie, puis à la Réunion et en Centre-Val de Loire, comportant aussi un volet en centres de détention depuis 2015 ; il a déjà bénéficié à près de 900 adultes. L'association s'appuie sur un large réseau de partenaires pour orienter vers le programme : centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa), réseaux de parentalité, de prévention des violences intrafamiliales, centres sociaux, centres communaux d'action sociale (CCAS), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), services de protection de l'enfance... Concrètement, une séquence de neuf séances de trois heures est animée auprès de groupes d'une dizaine d'adultes concernés par des souffrances familiales comme les addictions (les affectant eux-mêmes ou un membre de leur famille). L'objectif est de les amener à comprendre

leur fonctionnement familial, identifier les sources de leurs difficultés et initier des changements afin de protéger leurs enfants, présents ou à venir.

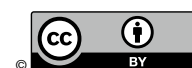
Une affaire de famille ! comble une lacune en dispositifs de développement des compétences psychosociales des adultes. Trois éléments fondent son caractère novateur : son approche systémique enrichie par les neurosciences ; sa méthode pédagogique qui permet de revisiter son passé avec le moins de douleur possible et d'acquérir des compétences pour surmonter les difficultés familiales et sociales ; la posture d'intervention encourageant les participants à être acteurs. Les premières évaluations qualitatives, au Québec et à La Réunion, ont mis en évidence un fort intérêt pour le programme et des bénéfices pour les participants tels que la prise de recul, la confiance en soi et l'amélioration des relations familiales.

Des premiers résultats prometteurs

Le projet de recherche interventionnelle Prévention des Addictions et Transmission inTERgénérationnelle (Pattern¹) vise principalement à démontrer l'efficacité du programme sur la cohésion familiale, le bien-être et la diminution ou la fin de l'usage de substances addictives. Sa première phase (2020-2022) a permis d'identifier le modèle logique du programme et de confirmer son caractère prometteur. Les retombées potentielles sont diverses (prises de conscience, changement de mode d'éducation, renégociation des rôles, amélioration des relations familiales, baisse de consommation de produits chez des proches... [1]). La deuxième phase (2022-2023) a permis de tester les instruments de collecte de données et d'identifier de nouveaux impacts potentiels, par exemple sur la vie professionnelle. Les résultats montrent que pour certains, l'impact sur le bien-être ne sera mesurable que plusieurs mois après la fin du programme. Enfin, des hypothèses ont été formulées sur les processus générant des effets sur la famille élargie, et une évaluation de processus a conduit à améliorer le déploiement du programme [2]. Enfin, la dernière

phase (2025-2029) évaluera l'ampleur des effets attribuables à *Une affaire de famille !*, via des mesures avant et après l'intervention, à six mois post-intervention, et en comparaison avec un groupe témoin. ■

1. Projet mené par des chercheurs de L'EHESP, de Sorbonne Université/Inserm et du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), avec le soutien financier de l'Institut pour la recherche en santé publique (Iresp), de l'Institut national du cancer (INCa), et des agences régionales de santé de La Réunion et de Normandie.



Cet article est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] David É., Couderc C., Bellegarde J., Carpentier M., Lecocq O., Fouilleul A., et al. *Construire la preuve de l'efficacité d'un programme de prévention des addictions : Rapport sur le premier volet du projet de recherche interventionnelle PATTERN sur le programme « Une affaire de famille ! »*. Paris : Anpaa. 2023 : 70 p. En ligne : <https://hal.science/hal-04213607>

[2] David É., Couderc C., Bellegarde J., Caron L., Breton É. *De l'innovation locale au programme probant : enjeux du déploiement et des adaptations en prévention*. Congrès de la Société française de santé publique (SFSP), Saint-Étienne, 4 et 6 octobre 2023. 2023 : 2 p. En ligne : <https://hal.science/hal-04236620>